## Manon Roland, l'engagement politique d'une femme pendant la Révolution

Que révèle l'engagement de Manon Roland des pratiques et des luttes politiques de la Révolution française?

## Manon Roland (1754-1793)

Jeanne-Marie (Manon) Philipon est la fille d'un maître graveur. En 1780, elle épouse Jean-Marie Roland de la Platière, économiste réputé, de vingt ans son aîné.

En 1784, elle s'installe avec lui près de Lyon où il a obtenu un poste d'inspecteur des manufactures, l'aide dans son travail et, acquise aux idées des Lumières, écrit des articles au Courrier de Lyon. En 1791, Jean-Marie Roland est élu à l'Assemblée nationale et le couple s'installe à Paris.

En mars 1792, il devient ministre de l'Intérieur. Manon Roland devient dès lors un membre influent du parti girondin, recevant Brissot, Louvet, Pétion dans des dîners qu'elle offre deux fois par semaine. Elle assiste aussi son mari dans ses fonctions, rédige ses courriers et dirige de fait ses bureaux.

Entre le 31 mai et le 2 juin, les dirigeants girondins sont mis en état d'arrestation. Arrêtée le 1<sup>er</sup> juin, Manon Roland reste plusieurs mois en prison, où elle écrit ses mémoires. Jugée le 8 novembre par le Tribunal révolutionnaire, elle est exécutée le soir même.

«L'on me demanda si, dans le temps de la Convention, je ne voyais pas souvent tels députés, et l'on dénomma les proscrits et les condamnés 1 [...]. J'avais à expliquer que je voyais quelquefois quelques-uns de ces députés comme des amis avec lesquels Roland et moi nous étions liés du temps de l'Assemblée constituante; quelques autres par occasion, comme connaissances et amenés par leurs collègues, et que je n'avais jamais vu plusieurs d'entre eux; que d'ailleurs il n'y avait jamais eu chez Roland de comités, ni de conférences, mais qu'on y parlait seulement, en conversations publiques, de ce dont s'occupait l'Assemblée, et de ce qui intéressait tout le monde. La discussion fut longue et difficile, avant que je pusse faire inscrire mes réponses; on voulait que je les fisse par oui et par non; on m'accusa de bavardage; on dit que nous n'étions pas là au ministère de l'Intérieur pour y faire de l'esprit; [...] c'était une vexation réelle.»

Mémoires particuliers de Madame Roland, 1793.

1. Les girondins.

« 3 octobre 1793 - Quatre mois se sont écoulés sans qu'on ait pu dresser cet acte d'accusation dont a vainement décrété plusieurs fois la confection ; il fallait un surcroît de pouvoir et le règne complet de la terreur pour oser enfin immoler les fondateurs de la liberté. Mais après que l'on a déterminé, sous la dénomination de suspects, l'arrestation arbitraire du quart de la France<sup>1</sup> ; et après qu'on a fanatisé un peuple imbécile qui ruine Lyon<sup>2</sup> [...] ; après qu'un sceptre de fer étendu sur la France y fait régner le crime et la peur ; après qu'on établit en loi pour les accusés qu'ils répondent oui ou non sans faire de discours de défense, on peut envoyer à la mort les victimes pures dont on craignait encore l'éloquence, tant la voix de la vérité paraît redoutable à ceux mêmes qui sont assez puissants pour ne pas l'écouter!»

Mémoires de madame Roland, Collection « Les archives de la Révolution française ».

«Brissot¹ vint nous visiter [...]. Il nous fit connaître ceux des députés que d'anciennes relations ou la seule conformité des principes et le zèle de la chose publique réunissaient fréquemment pour conférer² sur elle. Il fut même arrangé que l'on viendrait chez moi quatre fois la semaine dans la soirée, parce que j'étais sédentaire, bien logée, et que mon appartement se trouvait placé de manière à n'être fort éloigné d'aucun de ceux qui composaient ces petits comités.

Cette disposition me convenait parfaitement; elle me tenait au courant des choses auxquelles je prenais un vif intérêt; elle favorisait mon goût pour suivre les raisonnements politiques et étudier les hommes. Je savais quel rôle convenait à mon sexe, et je ne le quittais jamais. Les conférences se tenaient en ma présence sans que j'y prisse aucune part; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillais des mains, ou faisais des lettres, tandis que l'on délibérait.»

Mémoires particuliers de Madame Roland, 1793.

- 1. Jacques Pierre Brissot, chef de file des Girondins.
- 2. Discuter.

« Aux républicaines.

En peu de temps le tribunal révolutionnaire vient de donner aux femmes un grand exemple qui ne sera sans doute pas perdu pour elles; car la justice, toujours impartiale, place sans cesse la leçon à côté de la sévérité. [...] Olympe de Gouges¹ voulut être homme d'État, et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe. La femme Roland, bel esprit à grands projets [...] fut un monstre sous tous les rapports. [...] le désir d'être savante la conduisit à l'oubli des vertus de son sexe, et cet oubli, toujours dangereux, finit par la faire périr sur l'échafaud. Femmes! Voulez-vous être républicaines? [...] soyez simples dans votre mise, laborieuses dans votre ménage; ne suivez jamais les assemblées populaires avec le désir d'y parler. »

> Gazette nationale, nº 59, 17 novembre 1793.

 Auteure d'un projet de Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, en 1791.



Madame Roland, buste en marbre par François Masson, vers 1792-1793, musée d'art du comté de Los Angeles.

## A partir des documents :

- présentez Manon Roland
- Relevez les éléments sur son engagement
- Expliquez en quoi son engagement est révélateur des pratiques et des luttes de l'époque

<sup>1.</sup> La loi des suspects date du 17 septembre.

La commune dirigée par les Girondins est reprise par l'armée envoyée de Paris le 9 octobre, soutenue par des éléments sansculottes.